



Entretien et location textile

Identification De Convention
Collective - IDCC 2002

Les activités

La branche assure des services auprès des professionnels et des particuliers à travers 3 grandes activités :

- ✓ **Les blanchisseries industrielles** qui s'adressent aux professionnels de l'hôtellerie-restauration, de la santé ou de l'industrie en assurant le service de louer et entretenir les textiles pour leurs clients, s'occupant ainsi de :
 - *l'approvisionnement en linge, en tenues de travail, en équipements de protection individuelle, en équipement d'hygiène (pour des entreprises ou des artisans);*
 - *leur entretien, réparation voire renouvellement;*
 - *la gestion de l'approvisionnement.*
- ✓ **Les pressings et blanchisseries de détail, commerces de proximité** qui s'adressent aux particuliers et aux entreprises pour l'entretien et le nettoyage du linge.
- ✓ **Les laveries automatiques** qui mettent à disposition des particuliers des installations de lavage pour entretenir eux-mêmes leur linge.

Types d'activités : lavage, détachage, repassage.

Les chiffres clés 2023

**4090** ⓘ**entreprises**

Source : France compétences

**37237** ⓘ**salariés en ETP**

Source : France compétences

**3379** ⓘ**formations financées par AKTO (hors alternance)**

Source : AKTO

**849** ⓘ**alternants**

Source : AKTO

**84** ⓘ**demandeurs d'emploi formés (POEC)**

Source : AKTO

Les principaux enjeux

La branche de l'entretien et location textile se fixe plusieurs priorités en 2023-2024 :

- ✓ **Les préoccupations sociales et environnementales** sont devenues des enjeux majeurs partout dans le monde. Du fait de la nature de ses activités, la branche professionnelle est sensible à ces enjeux de préservation des ressources de la planète.
 - accompagner les entreprises dans la transition écologique et énergétique avec l'utilisation de produits textiles éco-conçus, des solutions de procédés d'entretien moins consommatrices en eau et en énergie et le recours à la réparation, au réemploi, à la réutilisation et au recyclage.
 - promouvoir une démarche Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à l'échelle de la branche afin de faciliter le recrutement et renforcer l'attractivité des entreprises
- ✓ **Favoriser la montée en compétences des salariés :**
 - Encourager les formations au travers d'actions de formation
 - Certifier les salariés avec la mobilisation des CQP*
 - Promouvoir la [Pro-A](#) une fois [l'accord de branche](#) étendu afin de sécuriser les parcours des salariés

Les actions phares

A court terme, la branche se mobilise sur quatre projets prioritaires :

- ① la mise en œuvre de l'EDEC** [Grands événements culturels et sportifs](#) avec la réalisation de vidéos « Marque employeur » pour promouvoir ses engagements et la **création d'une [démarche RSE](#)** comprenant un référentiel de la branche, une charte d'engagement, un autodiagnostic, un module de professionnalisation
- ② la **mise à jour des certifications**, en particulier les CQPI* « animateur d'équipe industrielle » (qui arrive en fin de validité) et « technicien(ne) en maintenance industrielle » (inactif depuis 2020) ;
- ③ l'**élargissement du vivier de recrutements** en ciblant les personnes éloignées de l'emploi ([POEC](#) pour les demandeurs d'emploi, [Hope](#) pour les réfugiés, [parcours illettrisme](#), parcours [travailleurs handicapés](#)) ;
- ④ la **participation à la campagne AKTO de promotion de l'alternance** avec le site web [#icicestmaplace](#) (rédaction des fiches métiers et de vidéos métiers).

* Certification de qualification professionnelle / Certification de qualification professionnelle inter-branche

** L'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) est un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'État et une ou plusieurs branches professionnelles.